Envoyé en préfecture le 26/11/2025
Reçu en préfecture le 26/11/2025
Publié le
ID : 056-215602202-20251126-D_24NOV25_10-DE

Sainte-Hélène
Santez-Elen

MAIRIE DE SAINTE-HELENE
56700 SAINTE-HELENE
Morbihan

N°D_24NOV25_10

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL -
République Française

NOMBRE DE CONSEILLERS

EN EXERCICE	PRESENTS	VOTANTS
15	12	14

Conseil Municipal : séance du 24 novembre 2025

Le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni, salle de la mairie à 18H, sous la présidence de Christèle PERREL, Maire.
Convocation et affichage : le 17 novembre 2025
Présents : Christèle PERREL, Gladys LE SAUSSE, Sébastien BOUVIER, Karine CONQUER, Vincent ROCHE, Patrick AGAESSE, Colette FOUILLOUX, Murielle MUSSA-PERETTO, Loïc BRAULT, Gilles LE MOROUX; Anaïs LE HUNSEC ; Hélène PADELLEC.
Absents ayant donné pouvoir : Hélène MAHEO a donné pouvoir à Christèle PERREL ; Yann RAOUL, a donné pouvoir à Patrick AGAESSE
Absent : Simon LE BESCHU DE CHAMPSAVIN
Secrétaire de séance : Colette FOUILLOUX

---

10 Demande de subvention au titre des amendes de police

Madame le Maire informe qu'il est possible de solliciter une subvention au titre des amendes de police pour financer des travaux d'aménagement, de voirie, lorsqu'ils contribuent à la sécurisation de la voie publique tant pour les piétons, cyclistes, ou automobilistes.

Pour cette année il est proposé de poursuivre les travaux et d'apporter plus de sécurité et de confort d'usage sur les sites ou par les modalités suivantes :

1-campagne d'information de signalisation :
Une partie de la signalisation verticale et horizontale sera rénovée.
Retenu : passages piétons dans le bourg, cédez le passage « ty Forn », 2 portiques salle Beg er Lann et services techniques, remplacement de panneaux entrée d'agglo taggés, panneaux indicateurs villages, panneau ralentisseur route de Merlevenez, rappels de limitation de vitesse.
Un radar pédagogique sera également mis en place pour informer les automobilistes et effectuer des relevés.

2-réfection voirie et mise en sécurité / adaptation PMR
Réfection et mise en sécurité de la voie et des trottoirs Beg er Lann
Mise en accessibilité de la chaussée – Rue de la Marine

Le plan de financement prévisionnel :

Envoyé en préfecture le 26/11/2025
Reçu en préfecture le 26/11/2025
Publié le
ID : 056-215602202-20251126-D_24NOV25_10-DE

MORBIHAN

PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL DU PROJET

(A présenter obligatoirement en équilibre)

Intitulé du projet : CAMPAGNE 2025 SENSIBILISATION ET SECURISATION

BESOINS	Montant H.T.	%	RESSOURCES	Montant H.T.	%
. Etudes préalables et de maîtrise d'œuvre (Honoraires, CT, SPS, DO, ...)			. Europe		
. Acquisitions immobilières (terrain, bâtiment, ...)			**. Etat (Amendes de police)**	13 476,91 €	30%
. Travaux	21 827,83 €	49%	. Région		
. Équipements et mobiliers	23 095,20 €	51%	. Département (PST, ...)	**11 230,76 €**	**25%**
			. Autres financeurs (précisez)		
			-		
			-		
			. Autofinancement	20 215,36 €	45%
TOTAL DES BESOINS	**44 923,03 €**	**100%**	**TOTAL DES RESSOURCES**	**44 923,03 €**	**100%**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de :

➔ De valider le projet présenté ci-dessus ainsi que son plan de financement prévisionnel

➔ -D'autoriser Madame le Maire à déposer un dossier de demande de subvention au titre des amendes de police, et de solliciter tout autre subvention pour contribuerait au financement de ce projet

Fait et délibéré, aux jour, mois et an que dessus. Au registre sont les signatures

Pour expédition conforme,
Le 26 novembre 2025

Le secrétaire de séance
Colette FOUILLOUX

Le Maire,
Christèle PERREL

MAIRIE DE SAINTE-HELEE (MORBIHAN)

Acte rendu exécutoire après transmission au représentant de l'Etat et affichage le

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rennes dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.